

Déroulement de la rencontre carpe V2

- Durée de l'enduro : 43 Heures, du 21 au 23 Juin 2019
- Déroulement du vendredi 21 Juin :
 - 9H30: Accueil des équipes (voir adresse ci-dessous)
 - 10H15 : Tirage au sort des secteurs.
 - 11H00 : Apéritif offert par TC V2
 - 12H00 : Départ et installation des équipes sur les secteurs.

Le départ se fait en convoi organisé selon consignes du TC V2. Toute équipe qui ne respectera pas ces consignes sera pénalisée

Les véhicules devront être ramenés sur les emplacements désignés par l'organisation avant 15h00 sous peine de pénalités.

- 14H00 : Possibilité de sonder et amorcer
- 15H00 : Début de la pêche. (Mise à l'eau des montages)
- Déroulement du samedi 22 Juin :
 - Pêche en continu. Vente de tickets de tombola par les organisateurs
- Déroulement du dimanche 23 Juin :
 - 10H00 : Fin de la pêche.
 - 10H45 : Retour des équipes sur point indiqué par TC V2. (Pénalités pour les équipes en retard).
 - 11H30 : Remise des lots et apéritif.
 - 12H30 : Collation de départ offerte par le club et tirage de la tombola

Adresse de la salle accueil :

Espace Grimaldi 84 Place des Halles, 53100 Mayenne

Attention stationnement difficile voir impossible avec les remorques au pied de la salle. Prévoir les parkings aux alentours.

Généralités

Techniques de pêche :

- 23 secteurs répartis en 3 zones couleurs sur 4 champagnes
- 3 cannes par pêcheurs. (6 cannes par équipe).
- Pêche uniquement à partir de la rive et de votre ring
- Pas possible de déménager une fois le poste choisi sur votre secteur
- les 6 cannes doivent être positionnées sur un même ring de 20 mètres maximum)
- Bateau + moteur électrique autorisés de jour et de nuit pour amorcer, sonder, déposer les montages et combattre le poisson (voir point particulier).
- Bateau radiocommandé, autorisé.
- Echo sondeur, deeper et GPS autorisés.

Eches et amorçage autorisés:

- Graines cuites.
- Farines.
- Bouillette.
- Asticots.



Point particulier

Si utilisation du bateau : Impératif de suivre les instructions suivantes

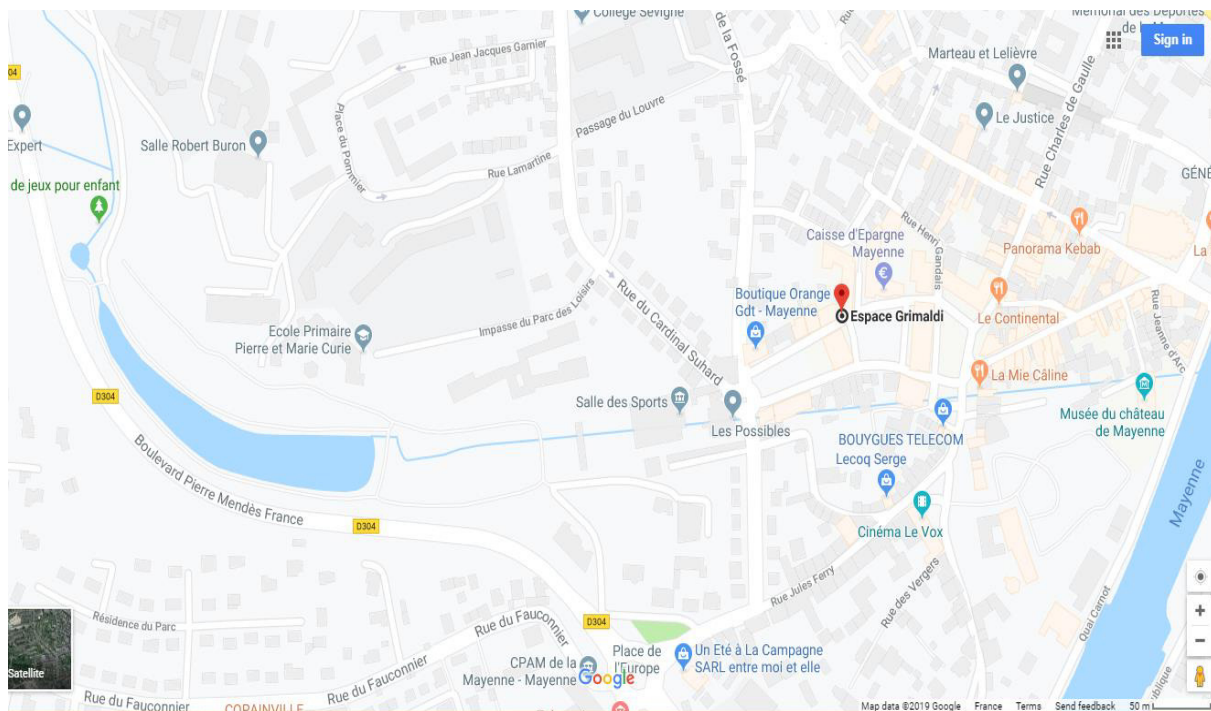
- Présence du formulaire signé par les 2 pêcheurs déchargeant toutes responsabilités du Club organisateur en cas d'accident.
- 2 Gilets de sauvetage obligatoires.
- Rames obligatoires.
- Moteur électrique uniquement (thermique interdit)
- Corne de brume ou sifflet conseillé.
- Corde d'amarrage obligatoire.
- Une écope conseillée.
- Balisage lumineux du ring obligatoire la nuit pour tous les postes
- Le club TECHNI CARPE V2 ne prête pas de bateaux, moteurs et de batteries.
- Aucune descente à bateaux n'est présente sur les secteurs. Prévoir une embarcation légère pour la mise à l'eau à partir de votre ring.

Limites de pêche sur les secteurs:

- Respecter le balisage des secteurs (marquages définis au sol ou dans les arbres côté rivière).
- Avant amorçage, consulter les pêcheurs du secteur amont ou aval pour vous mettre d'accord sur les limites de pêche de vos secteurs.
- Les distances de pêche devront rester raisonnable, en cas de problème ou d'incertitude demander l'avis d'un commissaire qui prendra avec son responsable de secteur la décision finale.
- No Kill obligatoire et quelque soit le poisson.
- Respect du poisson et de l'environnement. (Feu au sol interdit)
- Les postes sont sauvages, veuillez-vous munir d'une faucille ou autre (Taille d'arbres interdit).
- Entre 00h et 7h aucune pesée ne sera réalisée par les commissaires (seulement si vous êtes à court de sacs de conservation)
- Sac de conservations obligatoire. En prévoir suffisamment
- Après la pêche votre ring doit-être propre (détritus à ramasser).
- Le non respect du règlement entraînera des pénalités ou disqualification de l'équipe

TECHNI CARPE V2 la passion de la pêche sportive

Carte



Espace Grimaldi 84 Place des Halles, 53100 Mayenne

Conseil pratique :

Veillez consulter Google Maps pour trouver les parkings aux alentours de la salle.

La salle se trouvant en ville, il est très difficile de stationner sur les places situées proches de la salle. Merci de tenir compte de cette remarque et de vous organiser en conséquence

